



ATHLETIC CLUB DE BOULOGNE-BILLANCOURT

129, rue de Bellevue - 92100 Boulogne - Billancourt

Tél: 01 41 10 25 30 – Fax: 01 4110 85 59

web: www.acbb.asso.fr mél: club@acbb.asso.fr

AVIRON

Rapport d'activité 2010/2011

INTRODUCTION

La section a poursuivi cette année sa politique orientée selon quatre axes :

- amélioration de la qualité de l'accueil de l'ensemble des rameurs et l'accroissement du panel de pratiques ;
- amélioration de ses résultats sportifs ;
- fidélisation de ses jeunes pratiquants ;
- développement de ses partenariats avec l'extérieur.

Le présent document est développé selon ces quatre axes, auxquels sont dédiées environ 9000 heures de bénévolat sur l'ensemble de la section.

L'activité sportive de la section a été impactée par la destruction du ponton survenue par un regrettable accident le 21 janvier 2011, mais des solutions temporaires mises en place dès le 26 janvier 2011 avec l'aide de la Ligue d'Île de France d'Aviron (LIFA), de la Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA) et surtout avec l'équipe du Parc Nautique de l'Île de Monsieur ont permis de limiter les conséquences. La section les remercie chaleureusement, d'autant plus que l'équipe du Parc Nautique de l'Île de Monsieur a ensuite redoublé d'effort pour mettre en place un nouveau ponton définitif parfaitement adapté à notre activité dès l'été 2011.

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ D'ACCUEIL DE L'ENSEMBLE DES RAMEURS ET ACCROISSEMENT DU PANEL DE PRATIQUES

La section demeure une école française d'aviron certifiée trois étoiles par la Fédération Française des Sociétés d'Aviron (FFSA). Ce label a été attribué en 2011 à environ 17% des clubs affiliés à la FFSA.

Ce label vise à garantir notamment que les titulaires :

- suivent les préconisations de la FFSA en matière de sécurité ;
- disposent d'un encadrement qualifié professionnel et/ou bénévole ;
- mettent à disposition un matériel en état, adapté en nombre et au niveau des pratiquants accueillis ;
- appliquent la pédagogie fédérale, délivrent les livrets de rameurs et font passer les brevets de rameur ;
- proposent et développent les pratiques en rapport avec le label obtenu ;
- disposent d'une infrastructure d'accueil adaptée au public accueilli.

Seuls les points d'évolution apportés par rapport à l'année passée selon ces six critères sont repris ci-après.

Évolutions amenées en matière de sécurité

La section a fait l'acquisition de deux canots pneumatiques et d'un moteur six chevaux. Ces achats permettent, outre un meilleur taux d'encadrement sur l'eau lors des entraînements réguliers, de simplifier le transport des équipements de sécurité requis lors des déplacements du club (stages, randonnée Sèvres – Maisons-Laffitte). Le moteur six chevaux permet également aux nouveaux titulaires des brevets d'initiateur d'assurer la sécurité sur l'eau avant l'obtention du permis de plaisance eaux intérieures, nécessaires pour des taux de motorisation plus élevés. Ces acquisitions portent la flotte de sécurité du club à 9 canots à moteur complets.

Deux rameuses du club, Eline Barbier et Solène Musy, ont été présentées avec succès à la formation

fédérale d'initiateur (bénévole). Elles complètent ainsi les effectifs des bénévoles pouvant assurer la sécurité sur l'eau.

Évolutions amenées en matière d'encadrement qualifié/formations

Les embauches des encadrants professionnelles sont entre autres facilitées par le travail en amont réalisé par Christophe Leguay, vice-président de la section.

Sous le tutorat de Cédric Toublan, Kevin Rhein a poursuivi sa formation au DEJEPS (Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) dans le cadre d'un contrat aidé qui court jusqu'au 23 septembre 2011. Kevin a donc pu compléter tout au long de l'année l'effectif d'encadrement professionnel auparavant assuré uniquement par Cédric Toublan, Didier Dheur et Alexandre Bridel.

Comme mentionné au paragraphe précédent, Solène Musy et Eline Barbier ayant réussi le passage de leur brevet d'initiateur fédéral, elles complètent dorénavant les effectifs d'encadrement bénévole.

Enfin Pedro Ferreira a passé avec succès le passage du permis remorque ce qui lui permet de faire partie du cercle précieux des conducteurs qui permettent les déplacements du club, en stage, régates ou compétitions.

Évolutions en matière de matériel

La fin de la période de leasing initiée pour l'accroissement du nombre de membres du clubs lors de l'implantation au parc nautique de l'Île de Monsieur a permis l'accroissement du parc à bateau en ces termes :

- un 8+ Stampfli ;
- un 8X/+ Swift racing;
- trois 2X/- Swift racing ;
- deux 4X/ Swift racing ;
- trois 4X/+ Swift racing ;
- deux skiffs.

Ces acquisitions ont permis le déclassement de trois 2X/-, d'un 4-, d'un 4X, d'un 4+, et de deux skiffs en faveur du groupe loisirs/vétérans.

En outre, grâce au travail de la commission handisport (voir paragraphe évolutions des pratiques), un double handisport financé par la Française des jeux a pu compléter le parc à bateaux.

Mais au-delà des acquisitions, le club ne pourrait pas fonctionner sans un entretien permanent de son matériel coûteux. L'implication forte de Jean-François Bridel a permis encore une fois aux rameurs de bénéficier de bateaux disponibles quand bien même l'utilisation très fréquente de l'ensemble d'entre eux pourrait être source d'immobilisation très pénalisante en raison de bris de matériel. Son action a été complétée par une reprise de l'activité de suivi des canots à moteur par Pedro Ferreira et par 531 heures de bénévolat de 45 personnes l'été.

Évolutions en matière de brevets de rameurs

Cette année, 19 brevets d'argent ont été attribués à des rameurs adultes. Ces brevets sanctionnent la fin de la période de familiarisation à l'aviron pour le brevet d'argent, c'est-à-dire l'autonomie en embarcations stables.

Pour les mineurs, 60 brevets de bronze, 50 brevets d'argent et 35 brevets d'or option compétition ont été délivrés.

Évolutions des pratiques

La pratique handisport, à l'honneur d'après les résultats de Stéphane Tardieu et Alexandre Duthoit mentionnés au paragraphe « résultats sportifs » fait dorénavant l'objet d'une commission permanente, dynamisée par l'arrivée d'Alexandre Duthoit au sein du bureau de la section qui vient épauler Jean-François Bridel sur le sujet. Cette commission, active, vise à développer la pratique handisport en s'appuyant sur des partenariats pour accroître le parc matériel en conséquence.

Le club s'est ouvert, par le biais de conventions, à une pratique élargie des grandes écoles. On peut

ainsi relever la présence des rameurs et des bateaux de l'Ecole Polytechnique, et de rameurs de l'ESCA, l'ESTP et Supélec. Il faut souligner que les horaires de présences des rameurs élèves ingénieurs sont complémentaires des horaires de présence des membres permanents du club, condition sine qua non pour un accroissement du nombre de rameurs du club. Alors que le nombre de licenciés « classiques » de la section a volontairement été maintenu constant (nous avons actuellement 622 adhérents), celui des licenciés universitaires est passé d'une vingtaine à 85 sans conséquence pour nos membres habituels, ce qui porte le nombre de pratiquants réguliers du club de 638 à 707.

La section a poursuivi l'accueil d'élèves du département pour des cycles d'initiation scolaires, en accroissant même le nombre de titres délivrés : 7 classes de CM2 de Boulogne (Thiers, Castéja Glacières et Denfert Rochereau) ont pu être accueillies à hauteur de 6 séances par classes. Cela porte à entre 1000 et 1200 le nombre de journées de rameurs des écoles primaires encadrées en toute sécurité.

En dehors des heures de pratique de nos membres, une convention a pu être établie avec le comité d'entreprise du journal l'Equipe dont 14 salariés ont pu venir les jeudis entre 12:00 et 14:00.

En ce qui concerne la pratique du groupe loisirs, avec l'inscription de seize yolettes à la traversée de Paris (34 km - 2720), de 5 yolettes à la randonnée des nénuphars à Saint Omer (22 km - 550), et de 6 yolettes à la Randonnaise (70 km à Redon - 2100) la section remplit plus que largement les critères du label trois étoiles qui requiert uniquement la participation à trois randonnées du circuit Randon'aviron. Cela représente 5370 kilomètres parcourus à la rame par nos rameurs et barreaux au sein du circuit EDF!

En outre, le groupe loisirs a participé avec deux yolettes à la randonnée de 50 km Sèvres-Maisons Laffitte organisée par le CERAMM (Cercle d'Aviron de Maisons Laffitte), et à une sortie pour les débutants à Moissons qui a regroupé 6 yolettes barrées par 6 bénévoles confirmés. Même si les résultats sportifs du groupe loisir ne sont pas l'objet de classements nationaux, ils démontrent tout de même la qualité technique relative du groupe vis-à-vis de ses homologues des autres clubs : 1^{er} de la course longue distance du challenge IBM (mieux connue sous le nom « régates des culs gelés ») pour la première fois de l'histoire du club, et toujours 1^{er} des régates de masse en yolette depuis plus de 5 ans.

Toutes ces activités du groupe loisirs ont pu être tenues grâce à l'organisation de Claire Glachant, Sylviane Lourdaïs et Didier Dheur.

Amélioration de l'infrastructure

Accueil

Le départ à la retraite de Claudine Van Eeckhout est effectif en février 2012. Son absence a préalablement été compensée par diverses vacations de Lucie Tolédano, une aide importante des entraîneurs professionnels au moment des inscriptions, une forte implication de bénévolat, et une amélioration du processus d'inscription par Aurélien Bordes. Dernièrement, l'embauche de Mireille Banton dans les mêmes conditions de salaire que Claudine, permettra de faire face aux inscriptions de la saison suivante et d'améliorer l'information des membres du club.

Information - communication

Aurélien Bordes a mis en place un système de préinscription en ligne qui fluidifie véritablement les inscriptions et permet de mieux gérer les effectifs prévisionnels. Ce système est une première pour la section et serait probablement une première pour de nombreux clubs d'aviron.

En outre, le site Internet du club fait l'effet d'une amélioration permanente. La section remercie de nouveau Aurélien Bordes pour la mise à jour réactive de l'information.

Ensuite, Corentin Boizot n'a eu de cesse de fournir des articles, notamment pour l'ACBB magazine et le site de l'ACBB omnisport. Le club le remercie sincèrement également.

Fonctionnement

La section a garanti l'ouverture de l'activité sur l'intégralité de l'année civile en combinant encadrement professionnel et bénévole. Le bureau remercie ainsi tous les encadrants : Cédric Toublan, Didier Dheur, Alexandre Bridel, Kevin Rhein, Johan Rahmani, Julien Pikowski, Sylviane Lourdais, Ronan Guillamet, Louis Rivoire, Jean-François Bridel, Emmanuel Gaye, Bruno Violanti, Théo Wood, Nicolas Rousselin et encore et toujours Georges Cottin.

Déplacements

Six stages – trois pour le groupe compétitions et trois pour le groupe loisirs – ont été organisés par la section. Ils constituent un investissement important pour le club, notamment en termes de temps de travail des salariés. Les fruits de ces investissements se font ressentir sur les résultats de tous les groupes qui ont alors l'occasion de parfaire leur technique sur des bassins plus praticables que le nôtre.

Au total, tous les groupes confondus, les stages (3 pour les jeunes et 3 pour les adultes) représentent environ 1200 journées de rameurs.

A titre indicatif de l'importance de l'investissement requis pour la tenue de ces stages, celui organisé pendant les vacances de Pâques a regroupé 80 rameurs dont le transport et celui de leur matériel a notamment nécessité 3 camions, 3 remorques et un car de 85 places.

En revanche, comme l'année dernière, la tenue des championnats de zone, qui déterminent les qualifications en championnats de France, était menacée d'être transférée loin de l'Île de France ce qui aurait nécessité l'organisation d'un déplacement en masse de la plupart des jeunes du club. Pour parer à cette source de dépenses potentielles, le comité départemental d'aviron a pu proposer d'organisation l'évènement à Mantes la Jolie en s'appuyant sur la participation membres des clubs le constituant. Par l'investissement en temps d'une quinzaine de bénévoles de l'ACBB qui se sont relayés pour garantir les déplacements de ponton ou la tenue des bateaux au départ, 10000 euros de frais ont encore pu être évités.

Ces championnats, comme toutes les autres compétitions d'aviron, ne pourraient pas se tenir sans la participation d'arbitres bénévoles. Ici encore, avec cinq arbitres nationaux (Marie Laurence Copie également internationale, Sylviane Lourdais, Eleanor Forshaw, Martin Formery et François Banton), la section permet la pratique non seulement de ses adhérents mais également des autres rameurs, et ce à hauteur de 70 journées de régates environ.

AMÉLIORATION DES RÉSULTATS SPORTIFS

Les objectifs associés à cet axe étaient les suivants :

- se maintenir deuxième division ;
- conserver de bons résultats en pratique handisport.

Classement du club en deuxième division

Avec ses résultats aux championnats de France, le club se maintient en deuxième division, division qu'il avait atteinte il y a deux ans seulement. Cela ne constitue pas en soi une réelle progression. Cependant, le club a cette année pulvérisé le record de jeunes sélectionnés pour les championnats de France bateaux longs en envoyant 28 cadets/juniors à Vichy, 14 minimes et 18 séniors à Mâcon. Ainsi, 40 % de l'effectif compétition est ainsi qualifié en championnat de France en rentrant dans les 5 meilleurs bateaux d'Île de France. Ce record de sélections a amené des résultats intéressants pour le collectif à l'avenir.

Sont ainsi à noter les places honorables obtenues au championnat de France par :

- Le pair-oar cadet T. Le Morvan / H. Schoen qui termine 4^{ème} de finale A ;
- Le quatre barré cadet B. Thomas, J. Leclercq, L. Belloni, G. Therin, Bar. : A. Lanson qui termine 6^{ème} de finale A ;
- Le huit de couple minimes garçons J. D'Orival, N. Koenig, V. Fougeroux, O. Bachy, G. Miege, G. Jegou, C. Des Mazis, R. Torres, Bar. : A. Vullien qui termine 3^{ème} de finale B ;
- Le quatre sans barreur junior hommes L. Amargil, A. Ribes, M. Maire, C. Lavacquery qui

termine 4^{ème} de finale B ;

- Le huit sénior femmes J. Talamona, V. Talamona, J. Baste Morand, E. Barbier, L. Giraud, S. Pequín, S. Musy, C. Poumailloux, Bar. : B. De Roux qui termine 6^{ème} de finale B ;
- Le quatre de couple barré minimales filles A. Lanson, V. Lienau, R. Guilmet, C. Poumailloux, Bar. : Delille qui termine 6^{ème} de finale B.

Même si les brillants résultats en équipe de France de Chloé Poumailloux (vice-championne du monde des moins de 23 ans en 4X et 2^{ème} de finale B en 4X sénior PL en championnat du monde Séniors) et de Stéphane Tardieu (vice-champion du monde en 2X TA aux championnats du monde séniors, avec Perle Bouge de l'aviron bayonnais) ne comptent pas pour le classement, ils sont source de fierté et les sélections en équipe de France, lui, favorisent le classement du club au niveau national.

Championnat de France handi-aviron

En championnat de France handi-aviron, en 1X bras-tronc, Stéphane Tardieu et Alexandre Duthoit terminent respectivement médaille d'or et de bronze.

Participation aux critères nationaux

Avec sa troisième place en skiff sénior femme au critérium national, Lucie Giraud amène la troisième médaille nationale pour le club cette année.

FIDÉLISATION DES JEUNES PRATIQUANTS

Pour corroborer les propos du premier paragraphe concernant la pratique scolaire, l'année passée a été marquée par la délivrance de 177 titres scolaires par le club. Ces 177 titres, outre les classes d'école primaire, couvrent également une trentaine de pratiquants du collège Verhaeren de Saint Cloud.

L'objectif est toujours de préparer l'avenir en donnant envie aux plus jeunes d'essayer l'aviron puis de rester au club pour amener des résultats en compétition.

C'est chose faite si on regarde les résultats du collectif des jeunes cette année.

DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS

Pour s'inscrire pleinement dans son contexte local et pour ne pas fermer la porte à de nouvelles sources de financement en contexte difficile, la section a entrepris plusieurs actions dont :

- l'organisation de la traversée de Paris et des Hauts de Seine, conjointement avec la Ligue d'Île de France d'Aviron et le Conseil Général ;
- l'organisation de l'activité aviron lors du programme Vacansport organisée par le conseil général ;
- l'ouverture de dossiers de contrat olympique auprès de la ville de Boulogne-Billancourt ;
- la recherche de partenariats d'entreprises ;
- la participation aux journées EDF handisport à Paris.

Traversée de Paris et des Hauts de Seine

L'évènement regroupe plus de 800 rameurs français et étrangers. La section participe activement par bénévolat à la mise en œuvre de l'évènement dès cinq heures du matin. Pas moins de 70 bénévoles – de tous les groupes – sont ainsi mobilisés pour que la randonnée de 30 km se déroule le mieux possible.

Activités en collaboration avec la Mairie de Boulogne-Billancourt

La section a pu bénéficier de trois contrats olympiques pour subvenir aux besoins financiers engendrés par les sélections de Chloé Poumailloux, Stéphane Tardieu et Laurent Cadot en équipe de France. Cela correspond environ à une enveloppe de 30000 € sur 2011 et 30000 € en 2012 pour couvrir leurs frais de déplacement, leur matériel spécifique et leurs frais d'encadrement.

La section est représentée en permanence au forum des associations.

Elle a, conformément à ce qui est développé au paragraphe « évolutions des pratiques » permis avec l'aide de la Mairie à plus de 170 enfants de CM2 de découvrir l'aviron.

Activités en collaboration avec le conseil général

La section a participé aux programmes Vacansport et Nautique 92, dont elle a assuré la tenue de l'activité aviron par la participation de deux entraîneurs diplômés d'état et la fourniture de matériel, en sachant que l'ouverture de la pratique à de non-initiés peut être source de dégradation naturelle du matériel. Alors que seulement 480 personnes s'étaient présentées à l'activité aviron en 2009, 1100 se sont présentées en 2010, et 1200 en 2011 (quand bien même les conditions météorologiques n'étaient pas favorables) pour une sortie sur l'eau en toute sécurité.

Partenariat d'entreprises

Sous l'impulsion de François Banton et Antoine Loué, la section a réussi à obtenir 12500 euros de dons d'entreprises extérieures.

Les partenariats de l'activité handisport, effectif auprès de la Française des Jeux (à hauteur de 5000 €) et en cours de finalisation avec Total, Norauto, SFR et Orange, permettent non seulement aux rameurs handisport de pratiquer dans de bonnes conditions, mais à tout le club de bénéficier du véhicule de transport de personnes en fauteuil car il pourra tracter une remorque.

Pour conclure, la section remercie la Mairie de Boulogne, son plus gros soutien, pour l'effort qu'elle a consenti pour permettre de déployer son activité, mais fait remarquer qu'elle a su doubler l'apport de ce partenaire fort par la recherche permanente de nouvelles sources de financement par François Banton.